

CONJONCTURE | PAYS DE LA LOIRE

MARS 2025 N° 9

Fruits et légumes - portant sur janvier 2025
 Edition du 31/03/2025

Le commerce du mois de janvier est globalement agité. Ainsi, les conditions climatiques défavorables à la croissance des végétaux entraînent des ralentissements de production, provoquant des manques de disponibilités pour les opérateurs. Ces conditions climatiques ne sont cependant pas uniformes sur l'ensemble des bassins de production, ce qui engendre d'importantes concurrences entre eux ainsi qu'une légère dégradation de la qualité des produits.

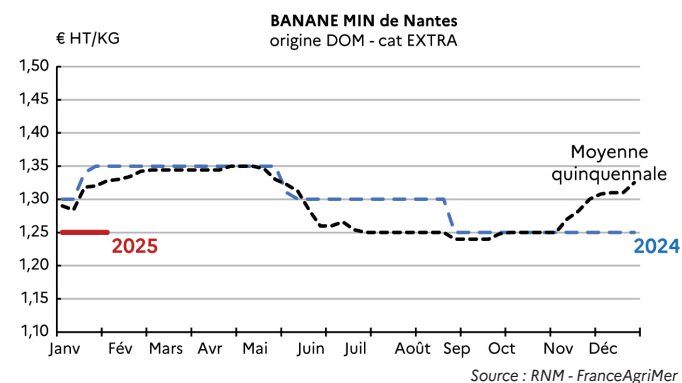
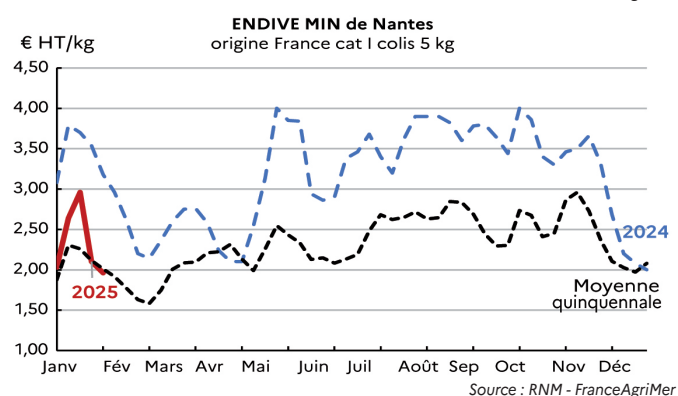
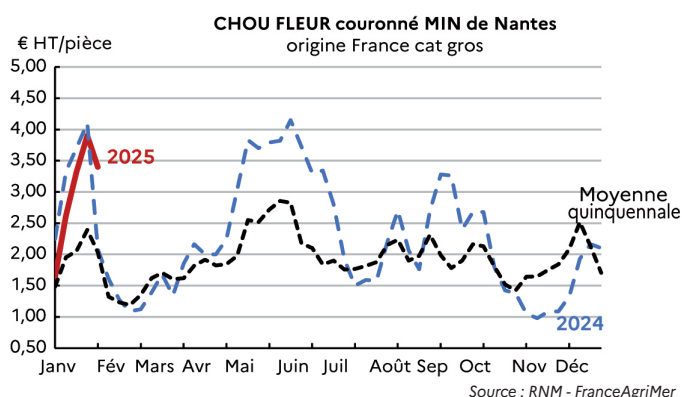
Fruits et légumes du MIN : une reprise mitigée pour ce début d'année

En janvier, la reprise est laborieuse et la fréquentation du MIN de Nantes ne s'intensifie qu'à l'approche qu'à la veille des fins de semaine. Le contexte inflationniste auquel s'ajoute les soldes d'hiver est peu propice à la consommation des produits alimentaires frais. L'installation du froid après un épisode pluvieux et doux incite les acheteurs à se tourner vers les produits à connotation hivernale.

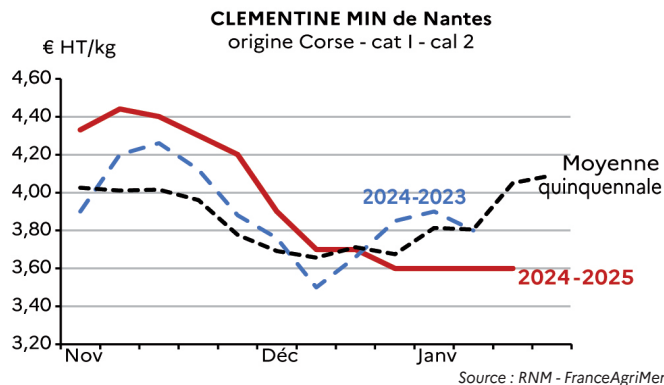
Le chou-fleur bénéficie d'une demande active en janvier, d'autant que les températures sont plutôt stimulantes pour la consommation et que l'offre bretonne proposée est limitée. Les cours des produits français progressent donc fortement avec ce trou de production pour atteindre des prix élevés, bien supérieurs à la moyenne quinquennale (+ 57 % pour le chou-fleur couronné, origine France, catégorie Gros).

La demande en courges s'intensifie avec le retour du froid. L'offre, moins abondante avec la fin de campagne imminente permet, notamment, aux cours du butternut d'être revalorisés sur le mois de janvier (+ 0,16 € HT/pièce sur le prix moyen du Butternut, origine France, catégorie 1). La demande en endives est motivée par le temps froid sur la première partie du mois de janvier, permettant aux opérateurs d'appliquer des hausses de prix conséquentes. A partir du 20, le marché s'engorge et les cours s'érodent pour s'établir en-dessous de la moyenne quinquennale. Sur le mois, le cours moyen mensuel (2,41 € HT/kg), bien qu'inférieur de 32 % à celui de janvier 2024 (3,52 € HT/kg), reste supérieur de 13 % à la moyenne quinquennale (2,14 € HT/kg).

Pour les fruits et notamment la banane, l'offre de bonne qualité est suffisante. Malgré une reprise de la demande après les congés scolaires de fin d'année, les cours se maintiennent en janvier (1,25 € HT/kg), se plaçant ainsi sous les prix pratiqués les années précédentes (- 6 % par rapport à janvier 2024 / - 5 % par rapport à la moyenne quinquennale pour la banane, origine DOM, catégorie Extra).



La campagne de clémentine se poursuit avec la mise en marché des fruits tardifs en provenance de diverses origines (Corse, Espagne, Italie, Maroc, Portugal et Israël). La saison de la clémentine de Corse se termine à la mi-janvier (fin des cotations en semaine 3). Face à une demande limitée, les prix moyens pratiqués sont inférieurs à ceux pratiqués les années précédentes (- 7 % par rapport à janvier 2024 ainsi qu'à la moyenne quinquennale pour la clémentine de Corse, catégorie 1, calibre 2).



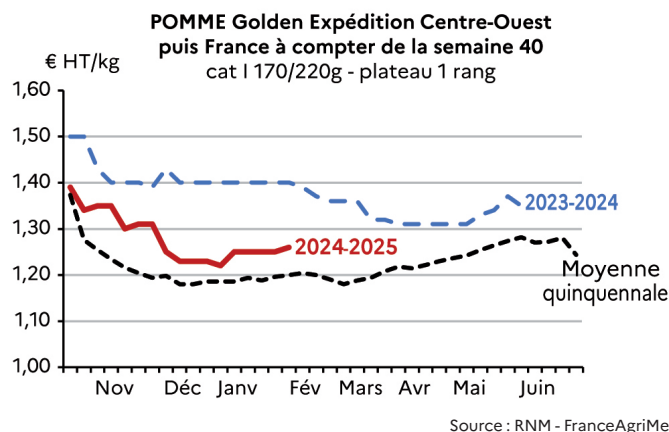
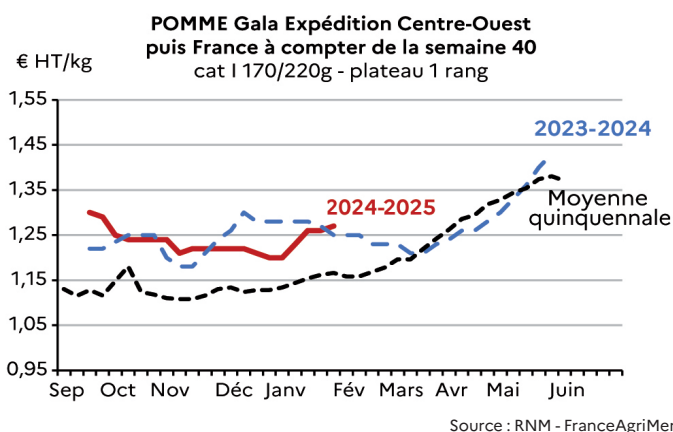
Pomme : marché modéré mais correct

À la veille de la rentrée scolaire, les premiers jours du mois de janvier sont marqués par la réactivation des marchés de gros avec une activité régulière à destination des supermarchés et hypermarchés. Ainsi, les opérateurs régionaux de la pomme établissent leur stratégie commerciale et programment les ouvertures de chambres sous atmosphère contrôlée. La reprise des collectivités, et de la restauration collective, dynamisent les transactions commerciales et stimulent l'activité dans les stations de conditionnement qui fonctionnaient jusque-là au ralenti,

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 des pommes Gala origine France catégorie I 170/220 g (1,25 € HT/kg) est inférieur de 2 % à celui de janvier 2024 (1,27 € HT/kg) et supérieur de 9 % à la moyenne quinquennale (1,15 € HT/kg).

rythme habituel pendant les fêtes de fin d'année. En magasins de grandes et moyennes surfaces (GMS), des mises en avant sur les conditionnements sachet relancent la consommation et permettent d'écouler les petits calibres, notamment en Gala et Golden. Cependant, malgré la belle qualité des pommes et des conditions climatiques propices à leurs consommations, l'activité commerciale est à la peine. Dans ce contexte, les cours ne subissent que de rares modifications. Côté industrie, la reprise est limitée aux engagements contractuels.

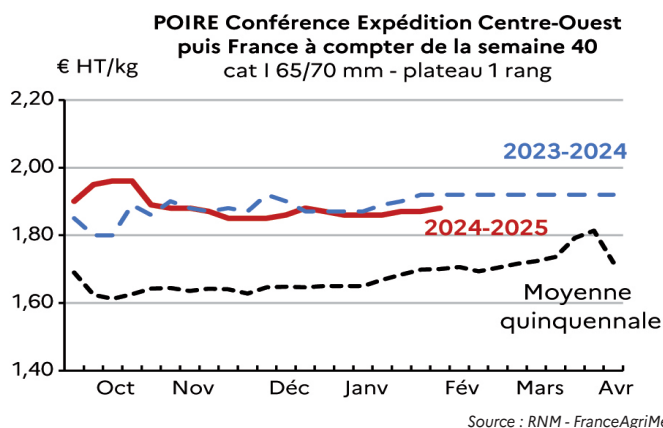
Le cours moyen mensuel de janvier 2025 des pommes Golden origine France catégorie I 170/220 g (1,25 € HT/kg) est inférieur de 11 % à celui de janvier 2024 (1,40 € HT/kg) et supérieur de 5 % à la moyenne quinquennale (1,19 € HT/kg).



Poire : un début d'année satisfaisant

A la fin des congés de Noël, l'activité en poire s'intensifie progressivement vers les marchés de gros. Du côté des centrales d'achat, les flux restent réguliers sur janvier. L'offre française, insuffisante, est complétée par des poires provenant d'Italie, du Portugal ou encore des Pays-Bas. Comme le mois précédent, ces introductions ne dégradent pas les cours en vigueur, qui restent fermes. Des tensions sont observées sur le marché des poires biologiques du fait du large éventail variétal et d'une crainte des opérateurs français d'assister au même phénomène d'introduction que sur le marché de la poire conventionnelle. Le nombre d'opérateurs présents se réduit graduellement et se concentre dans le bassin du Centre-Ouest, où les volumes disponibles sont de belle qualité. Les opérateurs sont donc confiants pour la dernière partie de campagne.

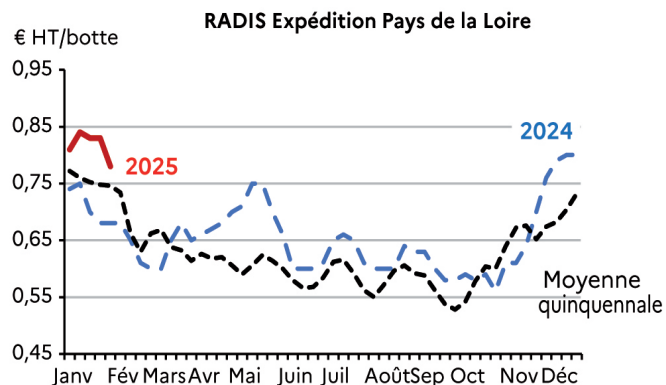
Le cours moyen mensuel de janvier 2025 des poires Conférence origine France catégorie I 65/70 mn (1,87 € HT/kg) est inférieur de 2 % à celui de janvier 2024 (1,90 € HT/kg) et supérieur de 11 % à la moyenne quinquennale (1,68 € HT/kg).



Radis : marché fluide et production toujours limitée

A la suite des fêtes de fin d'année, la reprise du commerce se fait sentir début janvier sur le marché du radis. Alors que la production marque le pas avec l'arrivée de températures plus fraîches et de conditions climatiques moins ensoleillées, les opérateurs maintiennent des cours élevés face à une demande active. Cette situation va perdurer sur l'ensemble du mois, les écoulements étant fluides compte tenu des difficultés des producteurs à sortir les volumes escomptés par les acheteurs. En fin de mois, la situation évolue défavorablement : d'une part, la demande recule, les consommateurs se montrant plus prudents quant à la conservation des produits en période de froid ; d'autre part, l'arrivée sur le marché de la production issue du bassin Rhône-Alpes (à la fois moins onéreuse et de meilleure qualité) perturbe le marché ligérien. Dans ce contexte, les cours peinent à se maintenir et des ajustements à la baisse sont opérés par les opérateurs locaux. Cependant, malgré ce fléchissement, les prix restent élevés pour la période et supérieurs à ceux des années précédentes.

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 du radis Pays de la Loire (0,82 € HT/la botte) est supérieur de 15 % à celui de janvier 2024 (0,71 € HT/la botte) et de 9 % à la moyenne quinquennale (0,75 € HT/la botte).

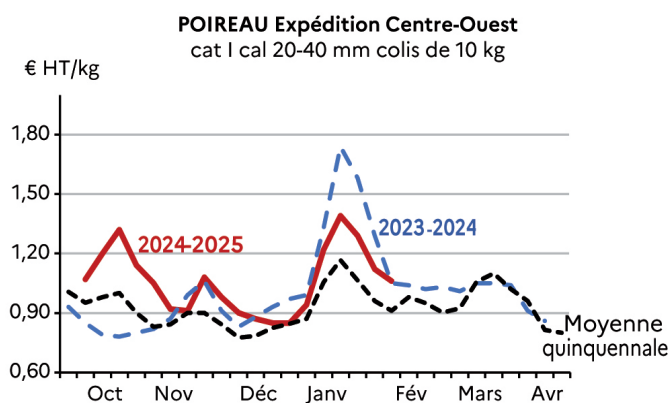


Source : RNM - FranceAgriMer

Poireau : après une première quinzaine active, le commerce se calme rapidement

Comme à chaque début d'année, le marché du poireau du Centre-Ouest est soutenu grâce aux mises en place promotionnelles. Sans concurrence nationale et nord-européenne, la hausse des cours des marchés directeurs permet de négocier facilement les prix à la hausse. Par la suite, l'arrivée d'une pluviométrie plus forte engendre des difficultés d'arrachage et occasionne plus de temps de préparation en atelier (+ 30 %). Une situation similaire est observée dans le Grand Ouest, où le poireau continue de se négocier à des prix élevés. En seconde quinzaine, les premières gelées ne favorisent pas les ventes, bien au contraire. Les programmes promotionnels sont en baisse et la concurrence interrégionale s'affirme au quotidien. Ainsi, les cours tendent à la baisse. Par ailleurs, la profession sensibilise les acheteurs aux difficultés d'arrachage et de préparation du poireau en ateliers qui occasionnent plus de temps de main d'œuvre. En fin de mois, le commerce peine à s'animer, même si quelques promotions sont toujours proposées, les cours deviennent instables. L'excès d'humidité fragilise la production et favorise l'apparition de maladies cryptogamiques, comme le mildiou.

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 du poireau Centre-Ouest catégorie I calibre 20-40mm (1,23 € HT/kg) est inférieur de 14 % à celui de janvier 2024 (1,43 € HT/kg) et supérieur de 18 % à la moyenne quinquennale (1,04 € HT/kg).

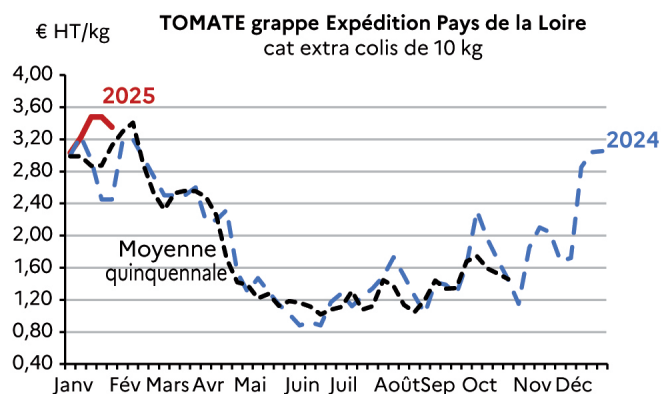


Source : RNM - FranceAgriMer

Tomate : une fin de campagne dans le calme

En janvier, la campagne de la tomate grappe ligérienne touche à sa fin pour la quasi-totalité des opérateurs. Tout au long de la période, les opérateurs sont peu concurrencés par la production espagnole, peu présente sur le marché. Ainsi, les opérateurs sont en mesure de maintenir leurs cours sur des bases fermes, avec un léger décrochage observé en fin de mois à mesure que la qualité des lots proposés se montre plus variable. Dans l'ensemble, la fin de campagne se déroule sans heurts notables.

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 de la tomate grappe Pays de la Loire catégorie Extra (3,34 € HT/kg) est supérieur de 17 % à celui de janvier 2024 (2,86 € HT/kg) et à la moyenne quinquennale (2,86 € HT/kg).



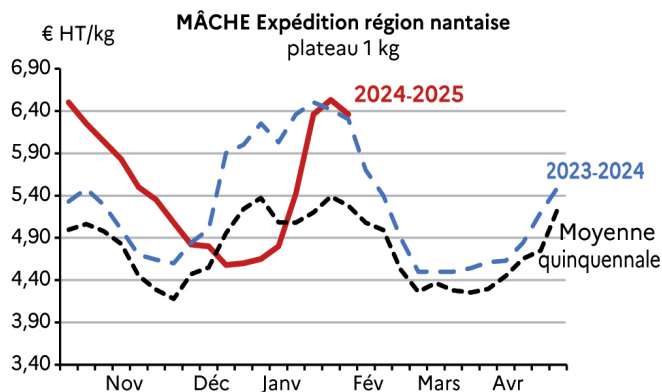
Source : RNM - FranceAgriMer

Mâche : ralentissements observés en production et en ventes

A la suite des festivités de fin d'année, la mâche continue d'être recherchée par les consommateurs début janvier. Les opérateurs, qui font par ailleurs face à un ralentissement de la production en lien avec une luminosité manquante, orientent alors leurs cours à la hausse. Cette situation va perdurer jusqu'à la mi-janvier, date à laquelle les opérateurs voient arriver sur le marché la production issue du bassin provençal (et plus particulièrement Châteaurenard). Cette production est de meilleure qualité, proposée en plus grande quantité et à des prix moins élevés que ceux pratiqués en région. L'entrée en marché du bassin provençal a pour conséquence de fortement ralentir le commerce nantais, qui n'a pas d'autres possibilités que d'ajuster ses prix sur ceux de la concurrence pour tenter de maintenir un écoulement de production et d'éviter la formation de stocks.

Pour le conditionnement barquette, la forte contractualisation du marché implique de nouveau des prix stables sur le mois, à savoir un prix moyen de 0,76 € HT/la barquette en janvier 2025.

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 du plateau 1 kg de mâche de la région nantaise (6,00 € HT/kg) est inférieur de 5 % à celui de janvier 2024 (6,34 € HT/kg) et supérieur de 17 % à la moyenne quinquennale (5,14 € HT/kg).



Source : RNM - FranceAgriMer

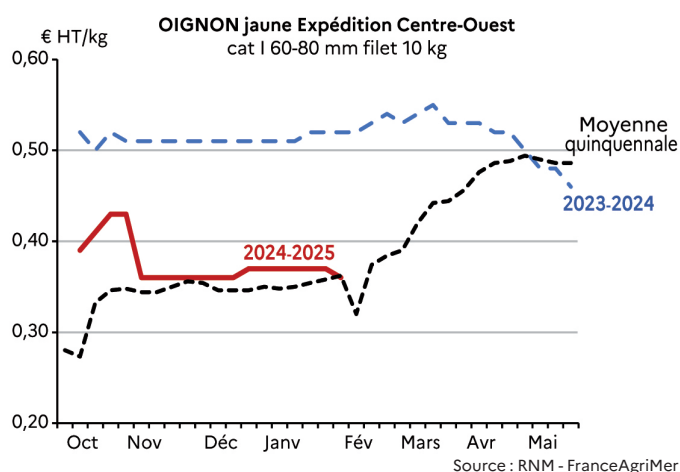
Alliums : un commerce peu animé en oignon jaune

Malgré une petite reprise de l'activité début janvier, au retour des vacances de fin d'année, la seconde moitié du mois voit le commerce de l'oignon jaune redevenir plus calme avec des volumes commercialisés en baisse. Même si les mauvais lots se sont épurés petit à petit, le taux de tri avant commercialisation est encore très élevé. Pour de nombreux opérateurs, les rendements sont bien inférieurs à ceux des années précédentes. Des achats seront nécessaires pour assurer les ventes de fin de saison, particulièrement sur les gros calibres. Une vigilance particulière est portée sur la capacité de conservation des oignons en stockage réfrigéré. Sur le marché des grossistes, la concurrence européenne est toujours fortement ressentie. Les cours sont peu évolutifs.

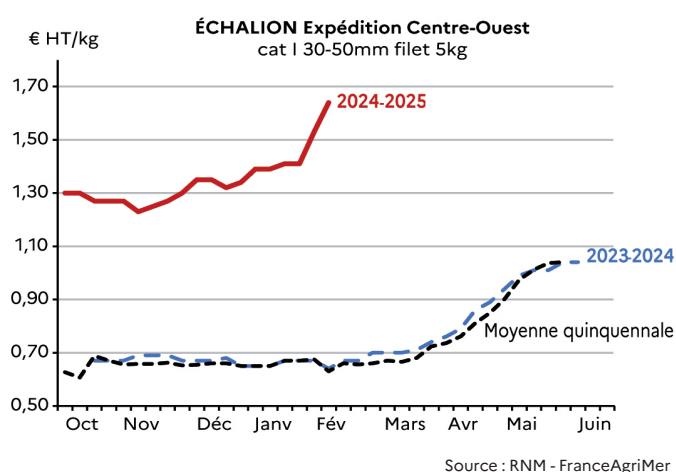
Le cours moyen mensuel de janvier 2025 de l'oignon jaune catégorie I calibre 60/80 mm (0,37 € HT/kg) est inférieur de 29 % à celui de janvier 2024 (0,52 € HT/kg) et supérieur de 3 % à la moyenne quinquennale (0,36 € HT/kg).

Le marché de l'échalion est bien orienté et profite de l'envolée des prix à la production de l'échalote. Pour une partie des opérateurs, l'écoulement se fait sans difficulté à un prix en forte progression depuis le début du mois. Cependant, chez certains grossistes, une concurrence avec des produits moins qualitatifs est marquée et la tendance tarifaire n'est pas suivie même pour des échalions de qualité satisfaisante. En grande partie, les metteurs en marché régulent les ventes pour assurer leurs lignes commerciales jusqu'à la fin de la campagne.

Le cours moyen mensuel de janvier 2025 de l'échalion catégorie I calibre 30-50 mm (1,48 € HT/kg) est supérieur de 121 % à celui de janvier 2024 (0,67 € HT/kg) et de 121 % à la moyenne quinquennale (0,67 € HT/kg).



Source : RNM - FranceAgriMer



Source : RNM - FranceAgriMer

Prévisions de récoltes 2025

La DRAAF assure un suivi conjoncturel des principaux légumes et fruits régionaux tout au long de l'année. Les informations sont issues d'une enquête réalisée auprès des organisations de producteurs de la région et de quelques producteurs individuels.

En tonnes	CONCOMBRES	RADIS	TOMATES	POIREAUX	MELONS	LAITUES
Production depuis le début de la campagne jusque fin janvier 2025						
Production 2024	853	1 218	715	15 302	0	8 518
Prévision de production 2025	1 091	1 264	321	14 505	0	9 759
Production 2025	1 091	1 264	321	14 059	0	10 139
Ecart de production 2025/2024	238	46	-394	-1 243	0	1 621
Ecart prévision/production 2025/2024	0	0	0	-446	0	380
Mois de février 2025						
Production du mois en 2024	1 465	1 471	714	905	0	130
Prévision du mois en 2025	1 317	1 614	558	905	0	104

Campagne : en année civile pour le concombre, le radis, la tomate et le melon ; du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 pour le poireau et la laitue.

Source : SRISE Pays de la Loire - Enquête de conjoncture mensuelle légumes

Stades de commercialisation

Le stade expédition

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes téléphoniques pour des produits français destinés à des grossistes, des centrales d'achat ou à l'exportation. Les prix retenus sont observés à la sortie des stations de conditionnement et des entreprises d'expédition. Ils sont dits « logés départ ».

Le stade de gros

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes en « face à face » réalisées auprès des opérateurs sur des marchés physiques : marchés d'intérêt national (MIN) ou assimilés à partir desquels des grossistes approvisionnent différents opérateurs servant le consommateur final (commerçants-détaillants, restauration, collectivités...).

Le stade détail

Les relevés de prix se font pour tous les types de produits frais périssables présents dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Le panel RNM se compose de 150 GMS (hyper, super, hard discount, magasin de ville) réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Indicateur de marché

Prix anormalement bas et crise conjoncturelle

Les cotations établies par les centres au stade expédition sont utilisées pour le calcul d'indicateurs de marché pour une liste de produits composée de 12 fruits et 13 légumes. Ceux-ci permettent de caractériser le marché des principaux produits du secteur et d'identifier les situations de crises conjoncturelles de manière objective.

Le Code rural et de la pêche maritime, dans l'article L611-4, modifié par l'ordonnance n°2019-698 du 3 juillet 2019 - art. 8, définit une crise conjoncturelle en ces termes :

« La situation de crise conjoncturelle affectant ceux des produits figurant sur la liste prévue à l'article L. 443-2 du code de commerce est constituée lorsque le prix de cession de ces produits par les producteurs ou leurs groupements reconnus est anormalement bas par rapport à la moyenne des prix observés lors des périodes correspondantes des cinq dernières campagnes, à l'exclusion des deux périodes au cours desquelles les prix ont été respectivement le plus bas et le plus élevé. »

Nota : la mâche et le radis ne font pas partie de la liste des produits suivis.



<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de la publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Cécile Herbillon
Rédaction : SRISE - coordination : Cécile Herbillon
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2025

